

Note : ce qui suit est la traduction d'une télécopie en Anglais reçue par le Secrétariat. Pour plus de détails, se reporter à l'original.

조선민주주의인민공화국 수산성

MINISTRY OF FISHERY, D P R of KOREA

ADDRESS : Pothongmundong, Central Dist, PyongYang, D P R Korea

TEL: 850-2-18111(EXT)-381-8513, FAX: 850-2-381-4410/4416, E-mail: susan@silibank.net.kp

Pyongyang, le 14 mai 2014

Cher M. Alejandro Anganuzzi,

J'ai l'honneur de vous informer de notre décision de prendre part aux activités de la Commission des Thons de l'océan Indien (CTOI), afin de permettre aux navires de pêche de la République populaire démocratique de Corée de pêcher les thons dans l'océan Indien.

La RPDC se conformera aux termes de l'Accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien et respectera les mesures adoptées par la CTOI.

Nous vous assurons que nous fournirons à la Commission toutes les informations sur nos activités de pêche dans les eaux couvertes par l'Accord, que nous assumerons nos contributions financières une fois que la RPDC sera devenue membre à part entière et que les navires de pêche battant pavillon de la RPDC se comporteront conformément aux exigences de l'Accord.

Nous nous portons donc respectueusement candidats au statut de partie coopérante non contractante de votre Commission.

Vous trouverez ci-jointes des informations concernant les projets de la RPDC en ce qui concerne la pêche aux thons dans l'océan Indien.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire exécutif, l'assurance de ma très haute considération.


 RI Hyok
 Ministre des pêches
 République populaire démocratique de
 Corée

Alejandro Anganuzzi
 Secrétaire exécutif
 Commission des thons de l'océan Indien

Victoria

Informations concernant les projets de la RPDC en ce qui concerne la pêche aux thons dans l'océan Indien

Type de navire de pêche	Nombre de navires de pêche
Palangrier surgélateur	4 (600 tonnes/800hp)